



Ce mardi 6 juillet, la majorité municipale a voté l'augmentation du temps de travail !

Pour la CGT, c'est toujours NON à toute augmentation du temps de travail !

Ce mardi 6 juillet, ce sont des centaines d'agents qui se sont réunis place Baudoyer, à l'appel de la **CGT** dès 9h, puis à l'appel de l'intersyndicale CGT/UNSA/SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC, derrière le slogan « **pas une minute de plus, pas un jour de congé en moins** », contre l'adoption du nouveau règlement sur le temps de travail.

Ce même mardi 6 juillet, les élus de la majorité municipale ont adopté ce nouveau règlement.

La mobilisation des agents, depuis plusieurs mois, avec plusieurs jours de grève et de manifestation massive, a permis d'obtenir une sujétion (3 JRTT qui seront gérés comme des congés annuels) et des augmentations de sujétion particulières. Si la lutte a permis de « limiter la casse », on ne peut pas pour autant crier victoire.

Car malgré tout, ce règlement entérine une augmentation significative du temps de travail.

La **CGT** dénonce ce vote, qui remet en cause les acquis attachés à notre statut !

La **CGT** continuera le combat pour « pas une minute de travail en plus, pas un jour de congé en moins », comme elle l'a fait depuis le début de cette mobilisation.

Le Conseil de Paris a voté, mais maintenant dans chaque direction, les cycles de travail vont être présentés. Dès septembre, la mobilisation doit reprendre et s'amplifier. Les quelques reculs imposés à la Ville montrent que seul le rapport de force permet d'obtenir gain de cause. La bataille continue, et nous invitons tous les agents à se réunir avec la **CGT**.

La **CGT** envisage dès à présent d'organiser une assemblée générale ouverte à tous les agents en septembre, et invite l'intersyndicale à s'y associer.

**« Pas une minute de plus !
Pas un jour de congé en moins ! »**

Comité des Syndicats CGT ville de Paris, Bourse du Travail, 3 rue du château d'eau 75010
comite.cgt.villedeparis@gmail.com

Paris le 7 juillet 2021